



DES NOUVELLES DU CONSEIL

Voici les dossiers de la séance du Conseil extraordinaire du 22 septembre 2020 et de la séance ordinaire du 15 octobre 2020.

- Entente de maintenance Famoula-Mataneche au poste temporaire d'inspectrice municipale à temps plein;
- Une résolution adoptée en faveur de la démolition du 95, rue principale;
- Le début des travaux de réfection des modules de jeux au Parc Camille-Besudin se fera peu à peu;
- Les travaux de réfection du puits afin de régler les problématiques de l'eau commenceront bientôt.

COVID-19

Depuis le vendredi 18 octobre, la région de la Montérégie doit faire passer le municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur, en phase en alerte maximale, zone rouge ?

Neus visiteurs dans vos propriétés que, jusqu'à nouvel ordre, toute forme de rassemblement, intérieur ou extérieur, est interdit. De plus, aucune activité sportive et de loisir organisée n'est permise. Les activités individuelles ou en duo sont autorisées dans le respect des consignes sanitaires. Enfin, les entraînements individuels sont permis.

Plus tous les détails : <https://www.saintjacquesleminneur.qc.ca/actualites/2020/10/18/zone-rouge>
<https://www.municipalitees.mtl.ca/actualites/2020/10/18/zone-rouge>

LA MARCHÉ

1. Demandez auprès pour le transport de votre véhicule;
2. Le port du masque/visage et lavage de mains est obligatoire;
3. Une seule personne est admise à la fois à l'intérieur de l'épicerie;
4. Évitez de parler à la caisse/paiement et évitez de pousser votre chariot vers les autres clients;
5. Les caisses en personne sont remplacées par des caisses virtuelles ou des plateformes avec un accès sans contact.



LA BOUTIQUE

1. Demandez auprès pour le transport de votre véhicule;
2. Le port du masque/visage et lavage de mains est obligatoire;
3. Une seule personne est admise à la fois au comptoir de vente;
4. Transactions virtuelles en ligne sont aussi accessibles de la maison dans le cadre des livraisons.

ASSEMBLÉE DE L'ÉGLISE

1. La célébration (jeu) à domicile est en responsabilité et les lieux pour y accéder sont toutes disponibles le jour même, sur le site web de la paroisse.

NETS

1. Les jeux et espaces de jeux pour enfants demeurent accessibles (mais-ci ne font pas l'objet de distributions);
2. La distribution physique est par contre suspendue de tous et sans rassemblement ou une autre.